

Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 23 janvier 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 3 p. (114r, 115r, 116v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Turquet, 23 janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49528>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 janvier 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Turquet, Edmond \(1836-1914\)](#)

Lieu de destination 11, route de la Révolte, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin rend compte à Turquet de son action pour la formation d'une administration municipale. Il l'informe que la préfecture lui a fait la même demande. Il explique que pour éviter que l'administration municipale soit aux mains des bonapartistes ou des monarchistes ennemis de la République, deux combinaisons sont possibles. La première combinaison comprend : Delorme, propriétaire, maire ; Pouillard, propriétaire, premier adjoint ; Coutte, meunier, deuxième adjoint. Sur Delorme : ancien entrepreneur de bâtiments, otage des Prussiens en 1870, membre du conseil municipal, premier adjoint de Godin maire, exerçant les fonctions de maire pendant le mandat de Godin à l'Assemblée nationale et après la révocation de Godin en tant que maire ; sur Pouillard : premier adjoint de Delorme, propriétaire ancien commerçant ; sur Coutte : meunier propriétaire du moulin de Guise ; les trois figuraient sur la liste républicaine. La deuxième combinaison comprend : Baré, maire ; Dezaux, manufacturier, premier adjoint ; Coutte, deuxième adjoint. Sur Baré : président du conseil des prudhommes et imprimeur à Guise, rallié à la République. Godin ajoute que Devillers, comme lui, ne veut pas participer à l'administration municipale. Il termine en affirmant que toute autre combinaison proposée au ministre serait une manœuvre bonapartiste.

Notes Voir la lettre de Godin à Gaston Ganault du 22 janvier 1878 sur le même sujet (registre FG 15 (19), f. 116-118).

Mots-clés

[Élections](#), [Idées politiques](#)

Personnes citées

- [Baré \[monsieur\]](#)
- [Coutte, Oscar Édouard](#)
- [Delorme, Jacques Philippe](#)
- [Dezaux \[monsieur\]](#)
- [Pouillard, César Stanislas](#)

Événements cités

- [Élections municipales \(6 janvier 1878, France\)](#)
- [Guerre franco-allemande de 1870 \(19 juillet 1870-29 janvier 1871, France\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024